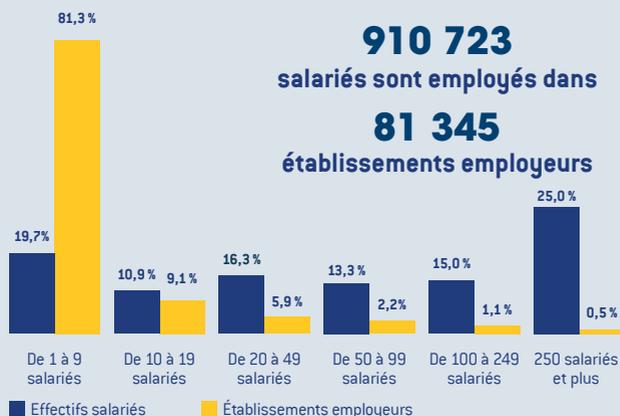


L'emploi salarié en région Centre-Val de Loire

Répartition par taille d'entreprise, des salariés et de leurs établissements employeurs



910 723 salariés sont employés dans **81 345** établissements employeurs

Les entreprises de la région recourent à **3,9 intérimaires** (emplois équivalent temps plein) pour **100 salariés** (contre 3,0 au niveau national)

Sources : INSEE - Flores 2022

La sinistralité des salariés du régime général en 2023

20 769

accidents du travail avec arrêt soit 30,3 AT pour 1000 salariés contre 26,8 au niveau national (-3,5 % par rapport à 2021)

dont 37 % concernent les femmes

3 604

soit 17,4 % des AT avec arrêt d'au moins un jour concernent les moins de 25 ans

1 706

soit 8,2 % des AT avec arrêt concernent des intérimaires dont 97 sont embauchés depuis moins de 3 mois

1 514

maladies professionnelles avec arrêt d'au moins un jour
• 93,3 % sont des troubles musculo-squelettiques
• 1,8 % sont liées à l'amiante

Indices de fréquence* les plus élevés

Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	57
Construction	50
Transports et entreposage	47
Arts, spectacles et activités récréatives	44
Prod. et distrib. d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	41
Travail du bois, indust. du papier et imprimerie	40
Activités de services adm. et de soutien	39
Métallurgie	35

Sources : Carsat Centre-Val de Loire - données 2023

* Indice de fréquence : nombre d'accidents du travail pour mille salariés

ACCIDENTS GRAVES (hors accidents de trajet)

419 AT graves avec IPP > 10 % ce qui représente **2,0 %** de l'ensemble des AT avec arrêt (en hausse de 0,4 point par rapport à 2021)

ACCIDENTS MORTELS (hors accidents de trajet)

32 AT mortels contre 27 en 2021 soit une hausse de 18,5 %.

4 AT graves et mortels sur 5 ont lieu dans les entreprises de - 200 salariés

* IPP: Incapacité Permanente Partielle

La sinistralité des salariés du régime agricole en 2023

1 543

accidents du travail avec arrêt soit 24,4 AT pour 1000 salariés contre 27,0 en FM hors Alsace-Moselle (-6,0% par rapport à 2021)

420

concernent les femmes, soit 27,2%

380

concernent les moins de 25 ans, soit 24,6%

97

concernent les apprentis, soit 6,3% (+6,6 % par rapport à 2021)

Indices de fréquence* les plus élevés :

Insémination artificielle :	112
Scieries fixes :	98
Entreprises de jardins, paysage, reboisement :	94
Traitement de la viande :	80
Coopératives diverses :	73

Source : CCMSA - Données 2023

* Indice de fréquence : nombre d'accidents du travail pour 1000 salariés

ACCIDENTS GRAVES (hors accidents de trajet)

Les AT graves avec IPP > 10 % représentent **2,8 %** de l'ensemble des AT avec arrêt - 18,9 % par rapport à 2021

ACCIDENTS MORTELS (hors accidents de trajet)

Le nombre d'AT mortels est constant entre 2021 et 2023 (<5), et représente **0,1 %** de l'ensemble des AT avec arrêt

77

maladies professionnelles avec arrêt (-7,2 % par rapport à 2021)

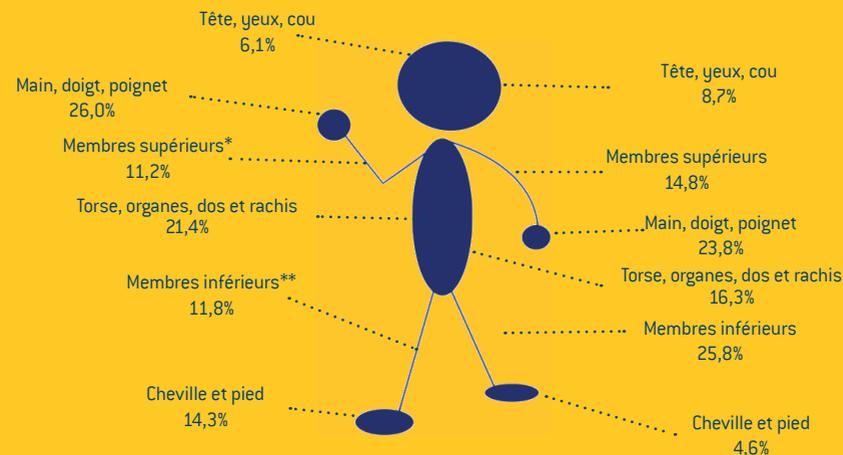
Répartition des accidents du travail avec arrêt par siège des lésions en région Centre-Val de Loire en 2023

Part des AT avec arrêt régime général

Localisations multiples 9,2%

Part des AT avec arrêt régime agricole***

Localisations multiples 6,1%



Source : Carsat Centre-Val de Loire - Exploitation Carsat, Direction Assurance Maladie, 2025

Ccmsa 2023 - Exploitation Dreest CVL - Sese, 2025

Hors non réponses * Sauf doigt, main, poignet - ** Sauf cheville et pied - Source : Carsat Centre-Val de Loire

*** Hors siège des lésions non précisées : 0,4%